

Lancé par le cabinet August & Debouzy en 2013, Start you up s'adresse aux entrepreneurs de moins de 40 ans ayant créé une société de croissance de moins de 2 ans.

DES PARRAINS PRESTIGIEUX

Parrainé par [Microsoft Ventures](#) et [BPifrance](#), [Start you up](#), le **programme d'accompagnement juridique dédié aux créateurs d'entreprise** accompagne les entrepreneurs dans tous leurs enjeux et problématiques juridiques.

UN ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE COMPLET

À la carte : protection des idées et des innovations, pactes d'actionnaires et statuts de société, protection de la marque, mise en place de contrats commerciaux, cession de droit à la propriété intellectuelle, recherche de financement, contrats de travail, ... Start you up fournit toutes les **clés juridiques pour réussir en phase de démarrage**. Les premiers participants au programme témoignent de leur passage dans le programme Start you up !

Tourné à l'occasion du lancement de la saison 2, le trailer met notamment en scène [Jean-Christophe Tortora](#), [Kami Haeri](#) et [Philippe Lorentz](#), parrains de la promotion 2014, ainsi que les six lauréats de la première promotion : [Alkemics](#), [Deskopolitan](#), [Le Bon Esprit](#), [Réassurez-moi](#), [Redbird](#) et [The Boson Project](#).

Pour bénéficier à votre tour du **programme d'accompagnement Start you up**, [déposez vos dossiers](#) avant le 10 novembre.

Les critères de sélection :

- Le profil du **manager** et l'expertise de l'**équipe** porteuse du projet
- Le **business plan** et les **perspectives** de développement et de rentabilité
- L'**attractivité** du projet d'entreprise
- L'**innovation**

Plus d'informations :

Sur Twitter : [@AugustDebouzy](#), [@StartYou_Up](#)

Sur Facebook : www.facebook.com/startyouupparaugustdebouzy

LA PRESSE EN PARLE !

Dans [La Tribune](#), [Décideurs](#), et [Le Figaro](#) notamment.



"Start you up", "l'incubateur juridique" des jeunes entreprises

L'IDÉE



Trente-cinq entreprises ont répondu à l'appel à candidatures lancé en octobre 2013. Six ont été retenues. Ici, de gauche à droite, les entrepreneurs choisis: Antoine Fruchard (Réassurez-moi), Benjamin Hugonet (Redbird), Julien-Pierre Savin (Lebonesprit), Emmanuelle Duez (The Boson Project), Paul Chevrillon, Alexis Rebiffe (Deskopolitan), Antoine Perrin, Benoît Portoleau, Antoine Durieux (Alkemics). (Crédits : Reuters)

Giulietta Gamberini | 01/10/2014, 18:00 - 734 mots

Le cabinet d'avocats August&Debouzy ouvre le 1er octobre les candidatures pour la deuxième édition de son programme d'accompagnement juridique dédié aux start-up. Pendant un an, il leur permet de profiter de toute l'assistance nécessaire pour démarrer sur de bonnes bases, en échange de deux-cents euros par mois.

DROIT & RÉGULATION

Publié le 2014-10-01

Lancement de Start You Up saison 2



g+1

0

Tweet 7

Connexion



Les start-up peuvent déposer leur candidature jusqu'au 10 novembre 2014.

Lancée par August & Debouzy l'année dernière (lire [Start you up, une initiative August & Debouzy](#)), la première saison de Start You Up arrive bientôt à échéance. Le cabinet appelle maintenant les start-up à postuler pour 2015.



Start you up : déposez vos candidatures avant le 10 novembre

Par Yann Le Galès le 6 octobre 2014 8h02 | Réactions (0)

Lancé par le cabinet August & Debouzy en 2013, Start you up s'adresse aux entrepreneurs de moins de 40 ans ayant créé une société de croissance de moins de 2 ans.

Parrainé par Microsoft Ventures et BPI France, ce programme d'accompagnement juridique dédié aux créateurs d'entreprise accompagne les entrepreneurs dans tous leurs enjeux et problématiques juridiques.

À la carte : protection des idées et des innovations, pactes d'actionnaires et statuts de société, protection de la marque, mise en place de contrats commerciaux, cession de droit à la propriété intellectuelle, recherche de financement, contrats de travail, ... Start you up fournit toutes les clés juridiques pour réussir en phase de démarrage. Retrouvez notre infographie : <http://startyou-up.com/infographie-les-10-clefs-juridiques-de-la-reussite/>

S'abonner au flux de ce blog

À propos de ce blog

Les Français changent. Ils se passionnent pour la création d'entreprise. Ils s'enthousiasment pour le statut d'auto-entrepreneur. Ils se rêvent en patrons de PME. Ils inventent de nouvelles manières de travailler. Ils débattent des rémunérations des dirigeants.

Ce blog qui est le vôtre, vous emmène à la rencontre des entrepreneurs confirmés, des apprentis créateurs, des business angels, des financiers, des banquiers d'affaires, des actionnaires, des avocats, des consultants. De tous ceux qui inventent et imaginent demain.

L'auteur



Yann Le Galès
(1066 billets)



Suivre @YannLeGales

5 018 abonnés